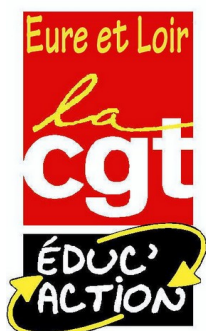


Conditions de travail inacceptables les syndicats enseignants s'adressent au Directeur académique



Objet : Demande d'audience intersyndicale

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nos organisations syndicales FSU, Unsa-éducation, Sud éducation, Cgt éduc'action, FNEC FP-FO constatent l'aggravation accélérée des conditions de travail et ses conséquences sur la santé, morale ou physique des personnels de l'Éducation Nationale.

Nous constatons toutes et tous leurs interrogations légitimes quant au sens de leurs missions. Les personnels expriment une grande souffrance au travail et leurs raisons sont multiples.

Depuis de nombreux mois, nous alertons l'administration concernant les conditions de travail et de rémunération de toute la profession:

Cette dégradation des conditions de travail est la conséquence de choix budgétaires qui depuis des années ne donnent pas les moyens à l'Éducation Nationale de remplir ses missions de service public à la hauteur de ses ambitions. De plus, la préparation de la rentrée scolaire 2026 s'annonce catastrophique au regard des suppressions conséquentes de postes annoncées.

Aussi, nos organisations syndicales souhaitent vous rencontrer pour discuter des revendications suivantes :

- baisse des effectifs dans toutes les classes de la petite section à la terminale
- scolarisation en milieu ordinaire et/ou en établissement spécialisé de tous les enfants : aucun enfant laissé à l'abandon ! Abonder tous les dispositifs existants et mailler l'ensemble du territoire
- ouverture d'une Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA) pour chaque Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA);
- recrutement d'AESH à hauteur des besoins avec un vrai statut et un vrai salaire
- généralisation de contrats CDD d'une durée de 3 ans puis une CDIisation pour les AED
- scolarisation systématique des Mineurs Non Accompagnés
- intégration de la journée « recteur » dans les 108 heures
- amélioration de la situation du remplacement dans le département : création de postes (TR, TZR, AED, AESH et administratifs) et maintien de la spécificité des postes de remplaçants dans le 1er degré
- amélioration de la gestion des paies dans le département : recrutement et formation de personnels administratifs
- versement de la prime REP/REP+ dans les plus brefs délais pour les AED et AESH concernés
- mise en place d'un plan départemental de rénovation du bâti scolaire
- recrutement en urgence de médecins scolaires et de médecins du travail

En l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire en notre considération.

